



Réf. Farde e-Assemblées : 2322768

N° OJ : 72

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/03/2020

Objet : Subvention Bruxelles Environnement 2019.- "Défi Zéro Déchet - Familles".- Convention.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Considérant l'appel à projets 2019 à l'intention des communes et CPAS bruxellois pour la mise en œuvre de projets environnementaux durables de Bruxelles Environnement et l'introduction d'un dossier de candidature par la Ville de Bruxelles concernant l'organisation d'un défi zéro déchet à destination de familles volontaires pour réduire leurs déchets ménagers par des changements de leurs habitudes de consommation ;

Considérant que le projet « Défi Zéro Déchet – Familles » de la Ville a été sélectionné et bénéficie d'une subvention régionale de 25.000,00 EUR ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Article unique :

La convention entre Bruxelles Environnement et la Ville de Bruxelles concernant la subvention 2019 pour la mise en œuvre du « Défi Zéro Déchet – Familles » est adoptée.

Annexes :

[Convention BE - Défi Zéro Déchet-Familles - Bilingue \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)